



Lyon, le 24 février 2023

Page 1 / 2

Annonce d'Elisabeth BORNE : la Région se félicite du nouvel élan donné au ferroviaire

La Première ministre, Elisabeth BORNE, a reçu, ce vendredi 24 février, le rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI). Elle s'est dite favorable à un plan d'investissement de 100 milliards d'euros pour le ferroviaire d'ici à 2040. C'est une bonne nouvelle pour la Région, qui attend désormais de voir quels seront les engagements concrets et financiers de l'Etat.

Que l'Etat préconise d'investir 100 milliards d'euros sur le réseau ferroviaire français, d'ici à 2040, est une bonne nouvelle. Que des crédits soient fléchés sur les projets de RER métropolitains aussi. Désormais, la Région attend de connaître les montants qui seront effectivement consacrés à ces projets, essentiels pour nos territoires, notamment au sein du volet Mobilité du Contrat de Plan Etat - Région. Elle prendra toute sa part sur le financement du matériel roulant, comme elle le fait depuis 2016.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes émet, toutefois, plusieurs alertes :

- Si la mobilisation de fonds pour les RER métropolitains est une bonne nouvelle, **l'Etat ne doit pas non plus oublier les petites lignes ferroviaires**, si importantes pour nos territoires ruraux ;
- **Il est temps, aussi, que la SNCF se montre raisonnable**. En ayant réalisé, l'an dernier, 2,4 milliards d'euros de profits, elle doit arrêter de ponctionner les budgets des Régions en demandant des sommes toujours plus importantes. A ce titre, SNCF Réseau prévoit d'augmenter de plus de 10% ses péages en Auvergne-Rhône-Alpes en 2024, ce qui n'est pas acceptable ;
- **Sur le Lyon – Turin, la Région demande des actes forts**. Sur ce sujet, l'Etat doit être à la hauteur de l'enjeu pour nos territoires. En effet, les pistes proposées par le COI sont loin, très loin, d'être suffisantes. Quel que soit le scénario privilégié, les voies d'accès ne seraient réalisées que, au mieux, 10 ans après l'ouverture du tunnel transfrontalier. Même dans le scénario le plus favorable (« priorité aux infrastructures »), seules les études seraient menées entre 2023 et 2027, pour un démarrage des travaux entre 2033 et 2037. Un tel délai n'est pas acceptable et n'est pas à la hauteur de l'enjeu pour nos territoires, car repousser la réalisation des voies d'accès, c'est aussi interdire l'amélioration des trains du quotidien – des TER – dans les Savoie et aussi sur les axes de l'étoile ferroviaire lyonnaise. Il est impératif d'agir sans plus tarder, pour sécuriser le





Lyon, le 24 février 2023

Page 2 / 2

processus de réalisation des travaux permettant la mise en œuvre d'un calendrier cohérent, le plus proche possible de celui de l'ouverture du tunnel de base, en accord avec les engagements pris entre la France et l'Italie.

- Enfin, **l'Etat ne doit pas oublier, non plus, le réseau routier**. La Région espère que le gouvernement consacrera des crédits importants à la réalisation des opérations routières qui s'imposent.

